

République
Française

EXTRAIT DU REGISTRE

Département de
Seine
et Marne

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de FAREMOUTIERS

Nombre de membres

Séance du 21 mars 2024

Afférents au Conseil
Municipal : 23

En exercice : 21

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un mars, à 20 heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CAUX Nicolas, Maire.

Qui ont pris part à la
délibération : 19

**Date de la
convocation :**
12/03/2024

Présents : Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Benjamin PARAVY, Nathalie DEPLANQUE-BOULLERET, Didier COLIN, Isabelle TARQUIN, Sonia HABAY, Alain BENOIST, Lysiane CAVIC, Frédéric BOUIGE, Isabelle AUBERTIN, Bertrand CHIGOT, Donatienne PIPART, Marie-Thérèse LEMAY, Frédéric COIBION

Pouvoirs :

Muriel BERNARD a donné pouvoir à Marie-Claude POVIE
Bruno DUMONT a donné pouvoir à Isabelle TARQUIN
Michel CLOUET a donné pouvoir à Donatienne PIPART
Cindy BERTOT (MAYEUR) a donné pouvoir à Sonia HABAY

Secrétaire de séance : Marie-Claude POVIE

Délibération n°2024/004

Objet de la délibération : **BUDGET COMMUNAL : SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS EN 2024**

Vu le code général des collectivités territoriales

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'octroyer les subventions aux associations,

DIT que le montant sera prévu au budget 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE d'attribuer un montant global de 16 000.00 euros de subvention aux associations.

La répartition est adoptée comme suit

Amicale des Sapeurs-pompiers	à l'unanimité	400.00 €
A.C.P.G.C.A.T.M.	à l'unanimité	300.00 €

Association Télécommunication	à l'unanimité	100,00 €
Groupe Sainte Fare	à l'unanimité	200,00 €
La Pétanque Faremontaine	à l'unanimité	300,00 €
Club de l'Amitié	à l'unanimité	1 900,00 €
Le Coin des Pitchounes	18 (dix-huit) voix pour et 1 (une) abstention	250,00 €
Power club	à l'unanimité	1 100,00 €
Les amis des Eglises	13 (treize) voix pour et 6 (six) abstentions	200,00 €
Régál'art	à l'unanimité	400,00 €
Regard en coin	18 (dix-huit) voix pour et 1 (une) abstention	450,00 €
Société de tir	17 (dix-sept) voix pour et 2 (deux) abstentions	1 200,00 €
Sports et loisirs	18 (dix-huit) voix pour et 1 (une) abstention	3 500,00 €
Sports et loisirs Tennis	à l'unanimité	300,00 €
UFPFD	à l'unanimité	2 500,00 €
		<hr/>
		13 100,00 €
Subvention exceptionnelle Running club de Faremoutiers	18 (dix-huit) voix pour et 1 (une) abstention	1 000,00 €
Subvention exceptionnelle VTT en Brie	à l'unanimité	500,00 €
Subvention sur délibération exceptionnelle	à l'unanimité	1 400,00 €

Le Maire,
Nicolas CAUX



Le secrétaire de séance
Marie-Claude POVIE